



FEP

Octobre 2020
FORMATION

ET

ENSEIGNEMENT

PRIVÉS



www.fep.cfdt.fr

SECOND DEGRE

CONCOURS 2021

INSCRIPTIONS

Les inscriptions aux concours du second degré de la session 2020 auront lieu par internet sur le site <http://www.devenirenseignant.gouv.fr>

**Du mardi 13 octobre 2020 à partir de 12h,
au jeudi 12 novembre 2020, 17 heures, heure de Paris.**

EPREUVES D'ADMISIBILITE

Elles se dérouleront de janvier à avril 2021

- **Agrégation/ concours interne et CAER** : du mardi 26 janvier au vendredi 29 janvier 2021;
- **Agrégation/ concours externe et concours externe spécial** : du lundi 1^{er} mars au mercredi 17 mars ;
- **CAFEP/CAPE**: du lundi 22 mars au vendredi 9 avril 2021;
- **CAER/CAPE**: mardi 3 février 2020 pour les sections documentation et éducation musicale et chant choral;
- **Troisième CAFEP/CAPE**: du lundi 22 mars au vendredi 9 avril 2021;
- **CAFEP/CAPE**: jeudi 18 et vendredi 19 mars 2021, à l'exception des épreuves de la section arts appliqués qui auront lieu le mardi 6 et mercredi 7 avril 2021 ;
- **Troisième concours et troisième CAFEP** : Jeudi 18 mars 2021
- **CAFEP/CAPEPS**: jeudi 18 et vendredi 19 mars 2021;
- **CAER/CAPEPS**: mercredi 3 février 2021;
- **CAFEP/CAPLP**: mardi 6 et mercredi 7 avril 2021.

Les dates des épreuves d'admission des concours externes du CAFEP, du troisième CAFEP/CAPE et des concours internes du CAER seront fixées ultérieurement.

Les épreuves d'admissibilité du CAER/Agrégation de la section musique, ainsi que les épreuves d'admissibilité du CAFEP/CAPE et du CAER/CAPE de la section éducation musicale et chant choral se dérouleront au Service inter académique des examens et concours d'Ile-de-France (SIEC, 7, rue Ernest-Renan, 94114 Arcueil). Les épreuves d'admissibilité de tous les autres concours auront lieu au chef-lieu de chaque académie ou dans d'autres lieux déterminés par le recteur de l'académie.

Afin de permettre aux maîtres délégués de sortir de la précarité, la FEP CFDT revendique toujours la mise en place de mesures qui leur permettraient, en tenant compte de leur expérience, de passer un concours d'accès aux échelles de rémunération des Certifiés PLP PEPS.

Besoin d'information, d'accompagnement dans vos démarches contactez votre syndicat